

UN/SCETDG/33/INF.58

COMMITTEE OF EXPERTS ON THE TRANSPORT OF DANGEROUS GOODS AND ON THE GLOBALLY HARMONIZED SYSTEM OF CLASSIFICATION AND LABELLING OF CHEMICALS

Sub-Committee of Experts on the
Transport of Dangerous Goods

Thirty-third session
Geneva, 30 June-9 July (a.m.) 2008
Item 11 of the provisional agenda

ISSUES RELATING TO THE GLOBALLY HARMONIZED SYSTEM OF CLASSIFICATION AND LABELLING OF CHEMICALS (GHS)

Corrections to section 2.9.3 of the Model Regulations

Note by the secretariat

1. When preparing the amendments to ADR for entry into force on 1 January 2009, the secretariat noted editorial differences between the text related to Environmentally hazardous substances (aquatic environment) as proposed in the amendments to ADR, and the text of the second revised edition of the Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals (See Chapter 4.1 of ST/SG/AC.10/30/Rev.2);
2. At its 84th session in May 2008, the Working Party on the Transport of the Dangerous Goods (WP.15) adopted a set of corrections to align the text of ADR with the text of the GHS (see INF.10). The changes have been taken into account in preparing the amendments to ADN and have been submitted to the RID Committee of Experts at its forty-fifth session, so that they could be reflected in the 2009 editions of the publications;
3. The same proposals of correction are submitted to the UN Sub-Committee of Experts on the Transport of Dangerous Goods when applicable to section 2.9.3 of the UN Model Regulations.

(a) Corrections to the English version

2.9.3.2.2 Second sentence

Insert it has been agreed that before freshwater and marine species toxicity data can be considered

2.9.3.2.3 Second and third sentences

For the existing text substitute

These species are considered as surrogate for all aquatic organisms and data on other species such as Lemna may also be considered if the test methodology is suitable.

2.9.3.2.5 Third sentence

For most aquatic environments read most environments

2.9.3.2.5 Fourth sentence should read

These are freshwater tests and thus the use of the results from OECD Test Guideline 306, which is more suitable for marine environments, has also been included.

2.9.3.4.3.2 First paragraph

For the existing text substitute

When there are acute toxicity test data (LC₅₀ or EC₅₀) available for the mixture as a whole, these data as well as information with respect to the classification of ingredients for chronic toxicity shall be used to complete the classification for tested mixtures as follows. When chronic (long term) toxicity data (NOEC) are also available, they shall be used as well.

2.9.3.4.4.1 First sentence

For this data read these data

2.9.3.4.5.1 First sentence

For summation of the classification of its ingredients read summation of the concentrations of its classified ingredients

2.9.3.4.5.2 First sentence should read

Mixtures may be made of a combination of both ingredients that are classified (as Acute 1 and/or Chronic 1, 2) and those for which adequate test data are available.

2.9.3.4.5.2 Second sentence

For toxicity data is available read toxicity data are available

2.9.3.4.6.1.1 Last sentence

For and it is not necessary therefore to undergo the further classification procedure read ; therefore, it is not necessary to pursue the classification procedure further

2.9.3.4.6.4.1 First sentence

For the existing text substitute

Category acute 1 ingredients with toxicities well below 1 mg/l may influence the toxicity of the mixture and are given increased weight in applying the summation method.

2.9.3.4.6.4.1 Second sentence

For the existing text substitute

When a mixture contains ingredients classified as acute 1 or chronic 1, the tiered approach described in 2.2.9.1.10.4.6.2 and 2.2.9.1.10.4.6.3 shall be applied using a weighted sum by multiplying the concentrations of acute 1 ingredients by a factor, instead of merely adding up the percentages.

(b) Corrections to the French version

2.9.3.2.2 Première phrase, à la fin

Au lieu de pourront aussi être utilisées lorsqu'elles seront lire peuvent aussi être utilisées lorsqu'elles sont

2.9.3.2.2 Deuxième phrase

Au lieu de peuvent être considérées lire sont généralement considérées

2.9.3.2.3

Substituer au texte existant

La **toxicité aiguë pour le milieu aquatique** se détermine normalement à l'aide d'une CL₅₀ 96 heures sur le poisson (Ligne directrice 203 de l'OCDE ou essai équivalent), une CE₅₀ 48 heures sur un crustacé (Ligne directrice 202 de l'OCDE ou essai équivalent) et/ou une CE₅₀ 72 ou 96 heures sur une algue (Ligne directrice 201 de l'OCDE ou essai équivalent). Ces espèces sont considérées comme représentatives de tous les organismes aquatiques et les données relatives à d'autres espèces telles que Lemna peuvent aussi être prises en compte si la méthode d'essai est appropriée.

2.9.3.2.4 Première phrase, dans le texte entre parenthèses

Au lieu de air, eau, sédiments/sol et aliments lire via l'atmosphère, l'eau, les sédiments/sol et l'alimentation

2.9.3.2.4 Deuxième phrase, au début

Au lieu de La **bioaccumulation potentielle** doit normalement être déterminée lire Le **potentiel de bioaccumulation** est déterminé

2.9.3.2.4 Troisième phrase, au début

Au lieu de valeur potentielle lire valeur théorique

2.9.3.2.5 Premier paragraphe

Substituer au texte existant

Dans l'environnement, la **dégradation** peut être biologique ou non biologique (par exemple par hydrolyse) et les critères appliqués reflètent ce point. La biodégradation facile peut être déterminée en utilisant les essais de biodégradabilité de l'OCDE (Ligne directrice 301 A-F). Les substances qui atteignent les niveaux de biodégradation requis par ces tests peuvent être considérées comme capables de se dégrader rapidement dans la plupart des milieux. Ces essais se déroulent en eau douce ; les résultats de la Ligne directrice 306 de l'OCDE (qui se prête mieux aux milieux marins) doivent également être pris en compte. Si ces données ne sont pas disponibles, on considère qu'un rapport DBO₅ (demande biochimique en oxygène sur 5 jours)/DCO (demande chimique en oxygène) $\geq 0,5$ indique une dégradation rapide. Une dégradation non biologique telle qu'une hydrolyse, une dégradation primaire biologique et non biologique, une dégradation dans les milieux non aquatiques et une dégradation rapide prouvée dans l'environnement peuvent toutes être prises en considération dans la définition de la dégradabilité rapide³.

2.9.3.2.5 Texte avant les alinéas

Au lieu de matières lire substances

2.9.3.2.5 a) i) et a) ii)

Au lieu de fondés lire basés

2.9.3.2.5 c)

Au lieu de (biologiquement ou non) lire (par voie biotique et/ou abiotique)

2.9.3.2.5 c)

Au lieu de supérieure au 70 % lire supérieure à 70 %

2.9.3.4.3 Titre

Au lieu de pour le mélange comme tel lire sur le mélange

2.9.3.4.3.1

Substituer au texte existant

Si la toxicité du mélange à l'égard du milieu aquatique a été testée expérimentalement, le mélange sera classé selon les critères adoptés pour les substances, mais seulement pour la toxicité aiguë. La classification doit s'appuyer sur les données concernant les poissons, les crustacés, les algues et les plantes. Il n'est pas possible de classer les mélanges en tant que tels d'après les données de la CL₅₀ ou de la CE₅₀ dans les catégories de toxicité chronique, parce que ces catégories reposent sur des données relatives à la toxicité et au devenir dans l'environnement, et qu'il n'existe pas de données sur la dégradabilité et la bioaccumulation pour les mélanges. Il est impossible d'appliquer les critères à la classification de la toxicité chronique étant donné que les données provenant des essais de dégradabilité et de bioaccumulation pratiqués sur des mélanges ne sont pas interprétables; elles n'ont de sens que pour les composants pris isolément.

2.9.3.4.3.2 Première phrase

Au lieu de comme tel lire en tant que tel

2.9.3.4.3.2 Deuxième phrase

Substituer au texte existant

Le cas échéant, les données de toxicité chronique (long terme) (CSEO) doivent également être prises en compte.

2.9.3.4.3.2 b) Texte avant les tirets

Au lieu de du même mélange lire du mélange testé

2.9.3.4.4.5.1 À la fin

Au lieu de sera dans la même catégorie lire est supposé être dans la même catégorie

2.9.3.4.4.6.1 b)

Au lieu de la même lire identique

2.9.3.4.5 Titre

Au lieu de Classement d'un mélange lire Classification des mélanges

2.9.3.4.5.1 Première phrase

Au lieu de des composants classés lire de ses composants classés

2.9.3.4.5.1 Dernière phrase

Au lieu de des détails lire les détails

2.9.3.4.5.2 Première phrase

Au lieu de comportent souvent lire peuvent comporter

2.9.3.4.5.2 Deuxième phrase

Au lieu de formule d'additivité suivante lire formule d'additivité ci-après

2.9.3.4.5.2 Formule, définition de n
Au lieu de va lire allant

2.9.3.4.6.1 Titre
Au lieu de Procédure lire Méthode

2.9.3.4.6.2.1 Troisième phrase
Substituer au texte existant
Si le calcul débouche sur une classification du mélange dans la catégorie aiguë 1, le processus de classification est terminé.

Tableau 2.9.2 Titre
Au lieu de l'addition lire la somme

2.9.3.4.6.4.1 Première phrase, à la fin
Au lieu de l'addition lire l'approche par la méthode de la somme

2.9.3.4.6.4.1 Troisième phrase, après tableau 2.9.2
Au lieu de sont multipliées lire seront multipliées

2.9.3.4.6.4.1 Dernière phrase
Au lieu de qu'il existe lire s'il existe

2.9.3.4.6.5.1 Première phrase, au début
Au lieu de la danger aigu lire la toxicité aiguë

2.9.3.4.6.5.1 Première phrase, à la fin
Au lieu de dans une ou plusieurs catégories de danger définitives lire de façon définitive dans une certaine catégorie de danger

2.9.3.4.6.5.1 Dernière phrase, texte entre guillemets
Au lieu de pour l'environnement lire à l'égard de l'environnement
